

PV DU CA DU 16 JUIN 2023

Présents : Paul Dom, Marion Mercier, Adrien Boutin, Florent Marteau, Julien Michelot.
Absent excusé : Frédéric Meunier.

Ordre du jour : élection aux postes clés, révision du règlement intérieur, les projets

Préambule : rappel des règles de rangement des salles

Il est apparu qu'après certaines soirées de l'association, nous ne rangions pas les salles comme l'Anim'Orléans nous le demande. Paul a rappelé les règles de rangement suivantes :

- en bas, créer un ilot central avec 2 ou 4 tables, empiler les chaises contre un mur, fermer les fenêtres et volets.
- en haut, plier les tables, empiler les chaises, et tout ranger contre les murs.

Paul rappelle que la gestion de la fermeture de la salle doit être confiée en priorité aux membres du CA, aux anciens adhérents et aux membres de confiance qui connaissent les consignes de fermeture. À défaut, lorsque le dernier membre du CA présent part, il convie les adhérents présents à plier bagage également.

1. Elections aux postes du 'bureau'

Paul présente les postes pour lesquels nous allons élire un membre pour une année et rappelle que :

- le trésorier rembourse les dépenses sur pièces, le nouveau trésorier devra faire le point avec Aymeric Lecocq pour la banque et la clé de la caisse. Faire le point sur l'assurance.
- le secrétaire gère l'administratif, les archives, rédige les PV de réunion, et fait les déclarations à la préfecture.

Election du président : 1 seul candidat, Paul Dom, élu à l'unanimité (6 votes pour sur 6 votes exprimés).

Election du secrétaire : 1 seul candidat : Marion Mercier, élue à l'unanimité (6 votes pour sur 6 votes exprimés).

Election du trésorier : 1 seul candidat, Frédéric Meunier, élu à l'unanimité (6 votes pour sur 6 votes exprimés).

2. Révision du règlement intérieur

Les membres présents ont échangé sur les points suivants qui seront à voter dans un prochain CA :

- âge d'accès aux séances : modifier l'article avec « l'accès aux jeux est autorisé à partir de 8 ans, et jusqu'à 13 ans l'enfant doit être accompagné à sa table d'un adulte responsable »
- responsable de séance (cf préambule)
- ouverture : proposition de décalage de l'horaire d'ouverture à 19h au lieu de 18h30 pour faciliter l'arrivée de la personne porteuse des clés, l'installation des tables, et tenir compte des horaires de chacun. Rappel qu'il est nécessaire de venir 20-30 minutes avant l'ouverture publique pour installer de sorte que le lieu soit prêt pour jouer à l'heure indiquée. Pour le dimanche, horaires inchangés.
- Les jeux : la mise à jour du MYLUDO serait effectuée par Marion, ainsi que la création d'une fiche de stats sur les jeux sortis lors des séances.

3. Projets pour l'été

Il est décidé d'organiser 2 soirées jeux pendant l'été à l'Anim'Orléans. Les dates retenues sont le 21 juillet et le 25 août (*note du président : devenu le 24 août depuis*). Nous recontacterons le CLUB 15 pour les périodes de vacances scolaires de deux semaines.

A noter que la soirée d'août pourrait être l'occasion d'accueillir les bénévoles d'OJ qui souhaitent apprendre les règles des jeux à présenter.

Les trois vendredis où le local ne sera pas disponible :

Quel autre lieu possible ? Paul va contacter les Anim Orléans de Madeleine, Quartier Gare et Bourgogne.

(*Note du président : suite point avec le responsable des Carmes, l'indisponibilité les 3 vendredi n'est plus si certaine*)

Rentrée en fête 2023 : Paul et Marion seront présents toute la journée. Florent et Adrien pourront les relayer quelques heures.

À prévoir rapidement : l'organisation de la soirée du vendredi soir d'Orléans Joue, nouveauté de cette édition 2023 qui met à l'honneur les associations locales.

Prochain CA : date à déterminer en juillet (entre le 10 et le 13 ?)